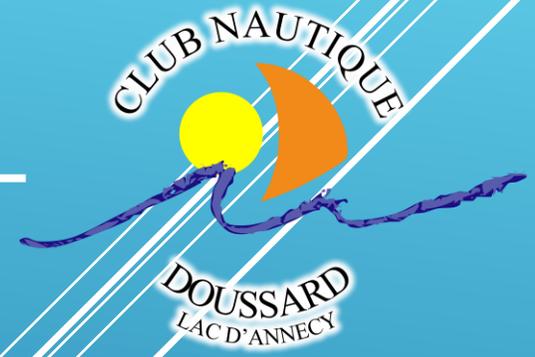


# PROCÉDURE MEMBRES CND POUR L'EMPRUNT DU MATÉRIEL CND ET SKI&WAKE74

\* Habilitation :  
Le CND vérifie la capacité du  
membre à prendre et à utiliser le  
matériel en totale autonomie  
(gréage, mise à l'eau...)



Chacun des membres  
doit se présenter à  
l'accueil de SW74 à  
chaque visite  
(notamment pour  
vérifier la disponibilité  
du matériel SW74)

→ Vérification  
adhérent

→ Emprunt d'un gilet  
de sauvetage et  
prise d'information  
sur les conditions  
de navigation  
auprès de l'équipe  
plage

→ Matériel CND - autonomie totale :  
Planche à voile / Dart16 (si habilitation\*)

→ Hobie Bravo  
Ludic sur réservation (et si habilitation\*)  
Tractage par bateau moteur nécessaire

→ Kayak / Paddle en fonction  
de la disponibilité

Administratif

Sécurité

Plaisir